

2024-5230
2024-10-25

BIOSPERSE CN5500 Microbiocide Solution MICROBIOCIDE COMMERCIAL

No. D'ENREGISTREMENT
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
INDUSTRIEL
GARANTIE:
GLUTARALDÉHYDE.....50%

DANGER



CORROSIF

POISON

**Contenu net: #
Lot:**

Solenis Canada ULC
1151 Green Valley Rd
London On N6n 1e4
Téléphone: 1-905-632-7861
Téléphone d'urgence: 1-844-SOLENIS (1-844-765-3647)

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Ne pas transférer manuellement plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour. Ne pas contaminer les sources d'eau potable, les systèmes d'irrigation ou les sites supportant la vie aquatique lors du nettoyage d'équipement ou lors de l'élimination des déchets. Ne pas rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES INDUSTRIELS D'ÉPURATION D'AIR, SYSTÈMES D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET D'EAU DE PROCÉDÉ:

2024-5230
2024-10-25

Ce produit ne peut être employé que dans les systèmes de laveurs d'air industriels dotés de capteurs de gouttelettes. Le Biosperse CN5500 Microbiocide doit être ajouté à un système de traitement d'eau selon les dosages stipulés à la suite à un point du système qui est à la fois facile d'accès et qui permettra un mélange uniforme tel que le bassin. L'alimentation peut être effectuée par intermittence (DOSE CHOC) ou de façon continue. Les systèmes très encrassés peuvent recevoir un traitement spécial avec le Biosperse CN5500 Microbiocide. Dans ces conditions, la purge devrait être discontinuée pour une période allant jusqu'à 24 heures.

Le Biosperse CN5500 Microbiocide peut être employé dans les systèmes d'eau de procédé industriel qui contiennent des unités d'ultrafiltration et d'osmose inverse (applications non médicales et sujet à approbation par le fabricant de membrane) et des systèmes de distribution connexes.

MÉTHODE INTERMITTENTE (DOSAGE DE CHOC):

Dose initiale: Quand le système est sensiblement encrassé, ajouter 100-400 ml (100-400 ppm) de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

Dose subséquente: Lorsque le contrôle est atteint, ajouter 30-100 ml (30-100 ppm) de Biosperse C N 5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau dans le système sur une base hebdomadaire ou selon les besoins pour maintenir la stabilité. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

SYSTÈME D'ALIMENTATION CONTINUE:

Dose initiale : Quand le système est sensiblement encrassé, appliquer 100-400 ml (100-400 ppm) de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau dans le système. Dose suivante : Maintenir le programme au moyen d'une alimentation journalière de 15-300 ml (15-300 ppm.) de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau dans le système. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

LES SYSTÈMES D'EAU DE SERVICE ET LES SYSTÈMES AUXILIAIRES

Biosperse CN550 Microbiocide devrait être employé selon les mêmes préceptes et les mêmes dosages que pour les circuits de laveurs d'air et d'eau de refroidissement. Il devrait être ajouté à un point du système qui permettra un mélange uniforme dans tout le volume d'eau.

SYSTÈMES D'ÉCHANGE DE CHALEUR (condenseurs évaporatifs, stérilisateurs et autoclaves hydrostatiques et pasteurisateurs et réchauds)

Biosperse CN550 Microbiocide devrait être employé aux même taux d'application, et de la même façon que décrite dans la section laveurs d'air et tours d'eau de refroidissement. Il devrait être ajouté au système à un point qui permet le mélange uniforme tel qu'un bassin, un puisard ou tout autre réservoir de collecte à partir duquel l'eau traitée sera distribuée uniformément dans tout le système.

RÉSEAUX DE GESTION D'EAUX USÉES INDUSTRIELLES (réseaux de collecte, bassins de rétention d'eaux usées, boue d'épuration)

Biosperse CN5500 Microbiocide peut être alimenté à un réseau de collecte d'eaux usées ou entreposage de boue d'épuration à un point d'accès facile qui permet un mélange uniforme. Ajouter 450 à 2250 ml (450 à 2250 ppm) de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau usée ou de boue.

FLUIDES AQUEUX d'USINAGE (HUILE DE COUPE)

Biosperse CN5500 Microbiocide devrait être ajouté à un point du système de fluide d'usinage qui permet un mélange uniforme, tel que le réservoir de collecte des liquides. Les ajouts peuvent être effectués par intermittence (DOSE DE CHOC) à intervalles d'une semaine ou moins.

Dose initiale: Lorsque le système est sensiblement encrassé appliquer 180-540 ml de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres de fluide d'usinage. Répéter jusqu'à obtention du contrôle désiré.

Dose suivante: Lorsque la situation est en contrôle, ajouter 70-360 ml de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres de fluide d'usinage sur une base hebdomadaire ou au besoin pour maintenir le contrôle. Des systèmes très encrassés devraient être nettoyés avant de commencer le traitement.

La compatibilité du Biosperse CN5500 Microbiocide avec un échantillon stérile de fluide d'usinage devrait être vérifiée pour fin de contrôle.

REVÊTEMENTS À BASE D'EAU, PIGMENTS, ET MATIÈRES INERTES DANS LA FABRICATION DU PAPIER ET DU PAPIER CARTONNÉ

Ajouter des quantités suffisantes de Biosperse CN5500 Microbiocide pour produire une concentration de 100-600 ppm en poids (par rapport à la formulation) (0,1-0,6 kg de produit par tonne métrique).

UTILISATION EN TANT QU'AGENT DE PRÉSERVATION

Le Biosperse CN5500 Microbiocide est recommandé pour être utilisé dans des systèmes et/ou des produits aqueux et/ou contenant une certaine proportion d'eau incluant mais non limité à des produits et des procédés industriels, institutionnels

2024-5230
2024-10-25

et des produits de consommation se détaillant en petits contenants pour contrôler la croissance de bactéries et de moisissures. Pour une préservation efficace, ajouter Biosperse CN5500 Microbiocide à un taux de 0,02 à 0,2 % (200 à 2000 ppm) lorsque basé sur la formulation du produit ou de 200 à 2000 millilitres de Biosperse CN5500 Microbiocide par 1000 litres d'eau lorsque basé sur la teneur en eau. Mélanger uniformément. La dose d'application maximale dans le cas d'un agent de préservation de la peinture est de 100 ppm.

PRÉCAUTIONS: DANGEREUX POUR LES HUMAINS. DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux et à la peau. Cause des brûlures à la peau. Nocif ou mortel si avalé. Nocif si inhalé. Nocif si absorbé par la peau. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certains individus. Entraîne des signes et des symptômes asthmatiques chez certains individus hyper-sensibles. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas aspirer les vapeurs ou les fumées. Ne pas avaler. Lors de la manipulation du produit concentré, pendant le nettoyage ou des activités d'entretien et de réparation d'équipement contaminé, porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes et des chaussures. Se laver complètement à l'eau et au savon après manipulation. N'utiliser le produit que dans des endroits bien ventilés. Enlever les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Immédiatement rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant 15-20 min. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour un avis médical.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre Note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Corrosif. Ce produit peut provoquer une sensibilisation ou une réaction allergique chez certains individus. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

DISPOSITION:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Les solutions de Biosperse CN550 Microbiocide ont un effet corrosif sur beaucoup de matériaux de construction d'utilisation courante, tels que l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées

2024-5230
2024-10-25

et manipulées dans de l'équipement en acier muni d'un revêtement intérieur phénolique cuit, en acier inoxydable ou en époxyde renforcé. Ce produit gèle à environ -20°C (-4°F). Par conséquent, à moins que le réservoir d'entreposage ne soit à l'intérieur ou sous terre, il peut être nécessaire de chauffer et d'isoler. Si le chauffage est nécessaire, l'exposition aux températures élevées devrait être évitée. Pour de courtes périodes d'entreposage (1 mois), des températures ne dépassant pas 38°C (100°F) peuvent être tolérées; cependant, la température maximale d'entreposage préférable est d'environ 27°C (80°F). Garder à l'écart du feu et des flammes nues. Une pompe centrifuge en acier inoxydable est suggérée pour le service de transfert. Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

DÉVERSEMENT

Absorber avec du sable, de la terre ou des minéraux inertes. Balayer et déposer le produit déversé dans un contenant recouvert de polythène à l'intérieur en préparation à l'élimination ultérieure appropriée. Nettoyer le secteur avec du détergent et de l'eau

2024-5230
2024-10-25

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service. +))